

Un débat ouvert sur les éoliennes

Publié le 18/09/2017 à 03:54

Écouter



Lire le journal numérique

La création du parc éolien était en débat jeudi. Une trentaine de personnes sont venues donner leur point de vue et entendre les arguments des porteurs du projet.

Dans le cadre de la création d'un parc éolien dans la commune avec Vendée énergie, les élus ont proposé, jeudi, une permanence publique. Une trentaine de personnes était au rendez-vous, dont quatre ou cinq habitants hors commune. Après coup, le maire Alain Careil a redit les objectifs : « Cette permanence était faite pour que les gens s'expriment et s'informent, c'est ce qui s'est passé. C'est normal que tout le monde ne soit pas d'accord. Mais, globalement, on a constaté une adhésion au projet qui aura des retombées pour la commune. »

Les porteurs du projet, Nicolas Sicot pour David énergies et Thomas Halbert pour Epuron, ont répondu aux questions. Des participants ont quelque peu monopolisé la parole en évoquant pêle-mêle la protection des oiseaux et de la faune, un site inapproprié, des maladies engendrées, du bruit insidieux etc. La réponse a été donnée calmement: **« Véolia est aujourd'hui le plus fiable dans les projets de ce type, et les techniques ont bien évolué par rapport aux premières réalisations. Et puis, il faut savoir ce que l'on veut pour faire de l'énergie propre ».**

« Nous voulons la transparence »

Côté opposants, d'autres reproches ont été faits. **« Des éoliennes, pourquoi pas, mais pas ici trop près des arbres et des maisons. Les vastes espaces de la plaine du Sud-Vendée conviennent mieux »** a dit un premier.

Et un autre de suivre : **« Sur ce secteur, nous avons créé des sentiers qui ne seront plus empruntés »,** ou encore **« Plus personne ne voudra venir construire à Loge-Fougereuse et nos maisons vont perdre énormément de leur valeur! »**

Un participant a, par ailleurs, élevé un peu la voix pour dire: **« Moi, je suis venu non pas pour vous entendre, vous les opposants, mais pour avoir des explications techniques et financières de la part des professionnels. »** Ces derniers n'ont rien caché sur les retombées pour les habitants et exploitants du secteur, pour la commune et pour la communauté de communes au sein de laquelle tous les maires ont donné leur soutien.

Pour rappel, les prémices de ce projet remontent à 2003. Tout avait été abandonné en 2009 en raison d'un couloir aérien. Ce dernier dévié en 2016, l'idée d'un parc éolien est de nouveau envisageable. La taille évoquée est de quatre ou cinq machines.

« Nous voulons la transparence, a redit le maire, chacun peut s'exprimer et a le droit d'affirmer son opinion. Personnellement, je pense qu'il faut faire ce parc éolien ».